

# Master : Mention Droit social : Parcours Droit social général

## Parcours

- Droit social général



**Le Droit social occupe une place centrale dans la vie des entreprises publiques et privées ainsi que dans l'activité contentieuse des tribunaux et des cabinets d'avocats, ou bien encore dans l'action administrative.**

## Présentation

### Nature du diplôme

Diplôme national

### Année de sortie

Bac+5

### Durée des études

4 semestres

Lieu d'enseignement

Site des Chênes 1

### Accessible en

- Formation initiale

- Formation continue

/\*\*/ /\*\*/

## Enjeux

La formation, conçue sur deux années, a pour objectif d'assurer aux étudiants une formation les dotant des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle de haut niveau dans les métiers du Droit social. Il s'agit en effet de leur permettre de s'insérer rapidement dans le monde du travail ou bien aussi de poursuivre des études au niveau doctoral.

/\*\*/ /\*\*/

## Objectifs et organisation

Pour mener à bien ses objectifs, ce master ménage une place prépondérante aux séminaires, les enseignements étant dispensés par des universitaires reconnus et par des professionnels de haut niveau, professionnels appartenant

## Durée de la formation

- 2 années

## Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1

## Public

### Niveau(x) de recrutement

- Licence

## Stage(s)

Oui, obligatoires

## Langues d'enseignement

- Français

## Rythme

- Temps plein

## Modalités

- Présentiel

aux différents métiers du droit : avocats, magistrats, membres de l'administration du travail, sans oublier les juristes d'entreprises et responsables ressources humaines.

Tous apportent aux étudiants la vision d'un juriste spécialiste en droit social, juriste confronté toujours davantage à un foisonnement de solutions normatives issues de la loi, de la jurisprudence et des accords collectifs, accords désormais placés au centre de la matière.

L'accomplissement obligatoire d'un stage, d'une durée de 3 mois au minimum, contribue quant à lui à doter les étudiants du savoir-faire nécessaire à la pratique – de terrain – des métiers de juristes en droit social, dans l'entièreté de leur diversité.

[Consultez la plaquette du master Droit social général](#)

#### Spécificités du Master 1

Il vise à former les étudiants qui souhaitent acquérir une compétence axée sur la vie de l'entreprise et orientée vers les différents domaines du droit social.

La formation permet aux étudiants d'acquérir les bases nécessaires à leur spécialisation dans le champ du droit social ainsi que de nouvelles compétences (droit du travail, droit social international et européen, droit de la sécurité sociale). La nécessité d'enrichir leurs connaissances dans d'autres domaines juridiques est l'autre point d'appui du cursus pédagogique suivi durant cette première année.

Les matières fondamentales sont assorties de travaux dirigés. Pour les matières non assorties de travaux dirigés, les étudiants ont une latitude de choix et sont invités à suivre des matières qui, tout en relevant d'autres champs disciplinaires, viennent compléter pertinemment leur formation en les dotant de compétences juridiques également nécessaires à l'acquisition d'une capacité d'expertise en droit social : droit de la fonction publique, contentieux administratif, droit des entreprises en difficultés, droit de la santé, droit des étrangers...

#### Spécificités du Master 2

En master 2, les étudiants acquièrent les compétences nécessaires à la détention d'une expertise particulièrement poussée en droit social.

Le champ abordé porte à la fois sur le droit du travail, sur celui de la protection sociale ainsi que sur le droit de la formation professionnelle et de l'emploi. L'étude de contentieux particulièrement complexes n'est pas oubliée (contentieux social international et communautaire, contentieux pénal du travail, contentieux prud'homal).

Le master ménage une place prépondérante aux séminaires, les enseignements étant dispensés par des universitaires reconnus et par des professionnels de haut niveau (avocats, magistrats, membres de l'administration du travail, juristes d'entreprises et responsables ressources humaines).

Tous apportent aux étudiants la vision d'un juriste spécialiste en droit social, juriste confronté toujours davantage à un foisonnement de solutions normatives issues de la loi, de la jurisprudence et des accords collectifs, accords désormais placés au centre de la matière.

L'accomplissement obligatoire d'un stage d'une durée de 3 mois minimum, contribue quant à lui à doter les étudiants du savoir-faire nécessaire à la pratique des métiers de juristes en droit social, dans l'entièreté de leur diversité.

#### Atouts du parcours Droit social général

- Une offre de formation complète, couvrant l'ensemble des matières et des thématiques relevant du droit social.
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de praticiens reconnus dans leurs domaines de spécialité(s).
- L'accomplissement d'un stage d'une durée minimale de trois mois et la remise d'un mémoire en M2 permettent aux étudiants de développer à la fois leur capacité d'analyse et d'acquérir une connaissance pratique de la discipline dans laquelle ils ont choisi de se spécialiser.

- Un bon taux d'insertion dans la vie professionnelle (75 % autant dans le secteur privé - en entreprises, cabinets d'avocats et organisations syndicales de salariés ou d'employeurs – que dans le secteur public, au sein d'organismes de sécurité sociale ou bien encore – après concours – de l'inspection du travail).
- Une association spécifiquement constituée pour le master Droit social (ADS) et dont l'objectif est de contribuer à la vie collective de la promotion et de favoriser les liens entre anciens et futurs diplômé.e.s.



photographie de plusieurs mains qui se rejoignent en cercle

Direction et gestionnaires pédagogiques

## **Direction du master droit social général :**

- [Sophie NADAL](#) - Professeure en droit privé et sciences criminelles
- [Isabelle MEYRAT](#) - Maître de conférences HDR, Droit privé et sciences criminelles

## **Gestionnaires pédagogiques :**

- Gestionnaire pédagogique Master 1 : Mme MARGUERITE | Contact : [master1.droit@ml.u-cergy.fr](mailto:master1.droit@ml.u-cergy.fr)
- Gestionnaire pédagogique Master 2 : Mme DARS | Contact : [master.droit-social@ml.u-cergy.fr](mailto:master.droit-social@ml.u-cergy.fr)

## **Spécificités**

- Une offre de formation complète, couvrant l'ensemble des matières et des thématiques relevant du droit social.
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants-rechercheurs et de praticiens reconnus dans leurs domaines de spécialité(s).
- L'accomplissement d'un stage d'une durée minimale de trois mois et la remise d'un mémoire en M2 permettent aux étudiants de développer à la fois leur capacité d'analyse et d'acquérir une connaissance pratique de la discipline dans laquelle ils ont choisi de se spécialiser.
- Un bon taux d'insertion dans la vie professionnelle (75 % autant dans le secteur privé - en entreprises, cabinets d'avocats et organisations syndicales de salariés ou d'employeurs – que dans le secteur public, au sein d'organismes de sécurité sociale ou bien encore – après concours – de l'inspection du travail).
- Une association spécifiquement constituée pour le master Droit social (ADS) et dont l'objectif est de contribuer à la vie collective de la promotion et de favoriser les liens entre anciens et futurs diplômé.e.s.

## **Admission**

### **Pré-requis**

#### **Formation(s) requise(s)**

#### **Modalités d'admission Master 1 :**

- Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.
- L'entrée dans le master Droit social est sélective (présélection sur dossier et admission sur entretien).

#### **Modalités d'admission Master 2 :**

- Être titulaire d'un Master 1 de droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

## Candidature

### Modalités de candidature

Candidature Master 1

#### Conditions d'admission :

Les **candidatures** en Master 1 doivent être déposées sur la plateforme nationale [Mon Master](#) du **17 février au 16 mars 2026**

**La procédure de sélection** aura lieu du **21 mars au 3 juin 2026** selon les modalités propres à chaque Master.

**Possibilité de convocation à un entretien :** *Selon les modalités propres à chaque master et qui vous seront communiquées. L'entretien pourra se faire par visioconférence.*

**La publication des résultats phase principale :** Le 3 juin 2026.

**Réponse des étudiants :** Jusqu'au 16 juin 2026.

**Si une phase complémentaire est ouverte, le dépôt des candidatures aura lieu :** Du 19 juin au 19 juillet 2026

**Publication des résultats : Le 10 juillet 2026**

**Attention ! Tout dossier incomplet à la date de fermeture du dépôt des dossiers, ne pourra être pris en compte, et recevra un avis défavorable.**

#### Liste des pièces justificatives :

- Copie des diplômes ou attestation de réussite
- Lettres de recommandation possible (3 maximum)
- Attestations de certification (langue ou C2i) (non obligatoire)
- Attestations de stage possible
- CV
- Relevés de notes (1er semestre L3 et tous les semestres de L2 et L1 : joindre obligatoirement les relevés des sessions 2 et des années redoublées et Bac)
- Lettre de motivation dactylographiée spécifique à chaque candidature de parcours (1 page maximum)

**Concernant les pièces justificatives**, les relevés de notes à joindre à votre candidature doivent être officiels, c'est-à-dire **avec signature et cachet de l'université (les impressions écran de l'ENT ou d'Apogée seront refusées).**

**Si vous ne pouvez pas saisir une moyenne obligatoire, car vous ne l'avez pas encore, merci de saisir "99" .**

Candidature M1 suite

## **Nombre de candidatures :**

En phase principale, vous pourrez déposer **au maximum 15 candidatures** à des masters qui ne sont pas proposés en alternance et **15 candidatures supplémentaires** à des masters qui sont proposés en alternance dès le Master 1. Le décompte de ces candidatures se fera **par mention de master** au sein d'un établissement donné. Par conséquent, le fait de se porter candidat dans plusieurs parcours proposés au sein d'une même mention de master ne comptera que pour une seule candidature.

## **Qui peut candidater sur la plateforme "Mon Master" ?**

Pour candidater, vous devez :

- être titulaire (ou en préparation) d'un diplôme national de licence ou
- d'un autre diplôme permettant d'accéder au cursus master

## **Certains candidats ne sont pas concernés par la nouvelle plateforme nationale de candidature :**

Les candidats de nationalité étrangère - (à l'exclusion des ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco) - dont le pays de résidence est couvert par le dispositif « Études en France » : continueront à candidater en première année de master via ce dispositif (Accéder à la page "Etudes en France"); Les étudiants autorisés à **redoubler** leur première année de master ; Les étudiants CYU dont le cursus prévoit automatiquement l'admission en première année de master (**i.e. les étudiants ayant la licence de Filière franco-allemande CYU ou étant en L3 FI-FA CYU**).

## **Pour les étudiants en reprise d'études ou formation continue :**

Si vous êtes en reprise d'études, et que vous souhaitez **accéder à la formation continue**, vous devez impérativement passer par la procédure spéciale de la Direction du Développement (Accéder à la page pour la Formation professionnelle et continue).

## **Candidature Master 2**

Tout étudiant titulaire d'un Master 1 de droit délivré par un établissement d'enseignement supérieur en France peut postuler pour accéder à la deuxième année du Master. L'accès est limité, compte tenu des exigences pédagogiques, d'encadrement et de suivi individuel des stages et des mémoires.

Les candidatures doivent être déposées via l'application E-Candidat => <https://ecandidat.u-cergy.fr/#!/accueilView>

à partir du **6 avril 2026**.

**- Date de fin de dépôt des dossiers en ligne : 8 juin 2026**

**- Date entretiens oral :** Une convocation est envoyée aux candidats retenus

**- Publication des résultats : 10 juillet 2026**

**-Délais de confirmation liste principale : le 15 juillet 2026**

Nous vous conseillons de transmettre vos **dossiers complets dès que possible** afin que nous puissions vous confirmer leur prise en compte. Tout dossier incomplet au jour de la date de fermeture de dépôt des dossiers ne pourra être pris en compte et recevra un avis défavorable.

=> La décision d'admission ou de refus sera notifiée au candidat après examen du dossier de candidature et, le cas échéant, un entretien.

Si vous êtes actuellement à l'étranger dans la cadre d'un séjour d'étude (Erasmus, échange international...) et selon les modalités propres à chaque master, l'entretien pourra se faire par visioconférence.

**Liste des pièces justificatives demandées via l'application e-candidat :**

- Copie des diplômes ou attestation de réussite
- Lettres de recommandation possible (3 maximum)
- Attestations de certification (langue ou C2i) (non obligatoire)
- Attestations de stage possible
- CV
- Questionnaire (document intégré à E-candidat)
- Relevés de notes \*
- 1er semestre M1 et tous les semestres de L3 à L1 (joindre obligatoirement les relevés des sessions 2 et des années redoublées)
- Bac
- Lettre de motivation dactylographiée, et "non manuscrite" comme indiqué sur le site e-candidat (1 page maximum)

**\*Concernant les relevés de notes :**

- Ils doivent être officiels avec signature et cachet de l'université (les impressions écran de l'ENT ou d'Apogée seront refusées)
- Scannés en format PDF (un seul dossier)
- Lisibles

- 

Disposés dans l'ordre (du M1 à la L1) et dans le sens de la lecture

Tout dossier ne respectant pas les consignes se verra rejeté et déclaré incomplet.

**Pour les étudiants en reprise d'études ou formation continue :**

Si vous êtes en reprise d'études, et que vous souhaitez accéder à la formation continue, vous devez impérativement passer par la procédure spéciale de la Direction du Développement => <http://lc.cx/screpucp>

**Pour les étudiants de nationalité étrangère :**

Si vous n'avez pas suivi vos études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en France vous devez impérativement passer par la procédure spéciale « Études en France » ou par la scolarité => <https://www.u-cergy.fr/fr/international/etudiants-etrangers.html>

Si vous êtes réfugié politique, demandeur d'asile ou enfant de diplomate :

Vous devez impérativement passer par la procédure spéciale => <https://www.cyu.fr/refugie-politique-demandeur-dasile-enfant-de-diplomate>

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Plus d'informations sur l'accompagnement du handicap au sein de CY Cergy Paris Université :  
<https://www.cyu.fr/accompagnement-du-handicap>

## Et après ?

### Niveau de sortie

#### Année post-bac de sortie

- Bac +5

### Niveau de sortie

- BAC +5

# Programme

/\*\*/><!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;--&gt; /\*\*/</p>

Programme du Master 1

[Consultez la maquette de cours M1](#)

[Consultez la maquette de cours M1 + DU](#)

Programme du Master 2

[Consultez la maquette de cours M2](#)